

## Formation: Maintenir et Actualiser ses Compétences de Formateur PRAP IBC

### Objectifs

- Actualiser le projet de formation-action PRAP intégré à la démarche de prévention de l'entreprise
- Observer et analyser les risques liés à l'activité physique dans le cadre d'une situation de travail afin de proposer des pistes d'amélioration et de suivre leur mise en place
- Organiser, animer et évaluer une formation-action PRAP

### Accompagner l'entreprise dans sa démarche de prévention et former les salariés

#### Programme

##### ACTUALITES DU DISPOSITIF PRAP

##### METTRE EN OEUVRE LA PREVENTION DES RISQUES DANS L'ENTREPRISE

Réaliser l'évaluation des risques professionnels liés à l'activité physique  
Maîtriser l'utilisation et l'enseignement des principes de sécurité et d'économie d'effort  
Animer la prévention des risques professionnels liés à l'activité physique dans son entreprise

##### REALISER UNE FORMATION D'ACTEUR EN PREVENTION DES RISQUES LIES A L'ACTIVITE PHYSIQUE

Comprendre le processus de développement de compétences de l'adulte  
Utiliser des méthode pédagogiques actives  
Assurer l'organisation et la gestion administrative de la formation

#### Évaluation

Délivrance d'une attestation individuelle de formation et d'un certificat de formateur PRAP 2S à l'issue de la formation sous réserve de présence à l'ensemble de la formation et de réussite aux épreuves certificatives

#### Prérequis

Être formateur PRAP IBC

#### Les points forts

Formation certifiante  
Formation centrée sur la pratique  
Analyse et amélioration des pratiques de formateur  
Animation ludique et participative

### Contact : Laurent DAZiN

Formateur de formateurs PRAP2S  
Ergothérapeute  
0619776072  
laurent.dazin@ergo53.fr

3 journées de formation

Groupes de 10 stagiaires

- Public: salariés ou formateurs indépendants
- Prérequis: être formateur PRAP IBC
- Maintien et actualisation des compétences est requise à 36 mois

### Les formations Associées

Passerelle « Élargir ses compétences de formateur prap des secteurs IBC au secteur 2S »